

DE MARSEILLE À DAEGU, LES ACTEURS FRANÇAIS DE L'EAU S'ENGAGENT POUR LE FUTUR

AVRIL 2015



1^{er} bilan des engagements
pris au Forum de Marseille
en mars 2012

7th
World
Water
Forum

french
water
partnership



partenariat
français
pour l'eau

Sommaire

EDITO

MÉTHODOLOGIE

**LES GRANDES TENDANCES
DES ENGAGEMENTS
GLOBALEMENT TENUS**

**DES ENGAGEMENTS
FINANCIERS CHIFFRÉS**

LISTE DES FOCUS ENGAGEMENT

**SÉLECTION D'ENGAGEMENTS
PHARES PAR THÉMATIQUE
ACCÈS À L'EAU
ET L'ASSAINISSEMENT**

**ASSAINISSEMENT INTÉGRÉ
ET RÉDUCTION DES POLLUTIONS**

**GESTION INTÉGRÉE
DE LA RESSOURCE EN EAU**

DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE

EAU ET AGRICULTURE

EAU ET ÉNERGIE

**BIODIVERSITÉ
ET MILIEUX AQUATIQUES**

**URGENCE, RECONSTRUCTION
ET DÉVELOPPEMENT**

PAGE

p 2

p 3

p 4

p 6

p 7

p 8

p 13

p 15

p 22

p 24

p 26

p 28

p 29

L'édito du président

Placé sous le slogan « Le temps des solutions et des engagements », le 6^{ème} Forum Mondial de l'Eau à Marseille en 2012 souhaitait aller au-delà de simples déclarations d'intentions en proposant des objectifs atteignables et en faisant émerger des engagements concrets et réalistes pour faire face aux défis de l'eau.

Au total, près de 358 engagements avaient été pris, non seulement lors de la session officielle des engagements où s'étaient exprimés 30 personnalités et structures, mais également pendant les sessions thématiques, et à travers des vidéos et déclarations annexes.

La France, qui avait organisé le Forum, s'était particulièrement impliquée dans ce processus. Les 121 engagements pris par les acteurs français reflètent bien la multiplicité des thématiques de ce dernier Forum, ainsi que la diversité des acteurs qui y avaient participé.

Dans un souci de transparence et d'efficacité, un des engagements français était justement de faire le suivi de ces engagements. Engagement tenu, puisque le Partenariat Français pour l'Eau, que je préside, a été mandaté pour rendre compte des avancées réalisées depuis le dernier Forum Mondial de l'Eau.

Parce qu'il tenait à cœur aux différentes catégories d'acteurs français de montrer leur volonté de concrétiser les initiatives entamées à Marseille, nous sommes heureux de partager avec vous à travers cette publication le premier bilan des engagements pris en 2012.

Trois ans après, on constate que la majorité des engagements ont effectivement été mis en œuvre, et que l'ensemble des acteurs concernés s'est fortement mobilisé.

Le Forum de Corée représente une étape dans ce suivi, qui se poursuivra de Forum en Forum, et dont les résultats sont accessibles à tout moment à travers la base de données disponible sur le site du Partenariat Français pour l'Eau.

Henri Bégorre,

Président du Partenariat Français pour l'Eau



**De Marseille à Daegu,
Continuité entre deux Forums**

Méthodologie

● Recensement des Engagements

Suite au Forum de Marseille, le Partenariat Français pour l'Eau a recensé tous les engagements français à partir des communiqués de presse publiés sur les sites de nos membres et des documents de capitalisation du Forum Mondial de l'Eau : la plate-forme des solutions et des engagements, la vidéo officielle de la session des Engagements, les documents de synthèse des différentes sessions, ainsi que la publication de synthèse « Global Water Framework ».

Certains engagements ont été pris par des organisations internationales (Butterfly Effect, Aquafed, ...) mais engageaient également des acteurs français (ONG, entreprises ...). Ces engagements ont également été comptabilisés.

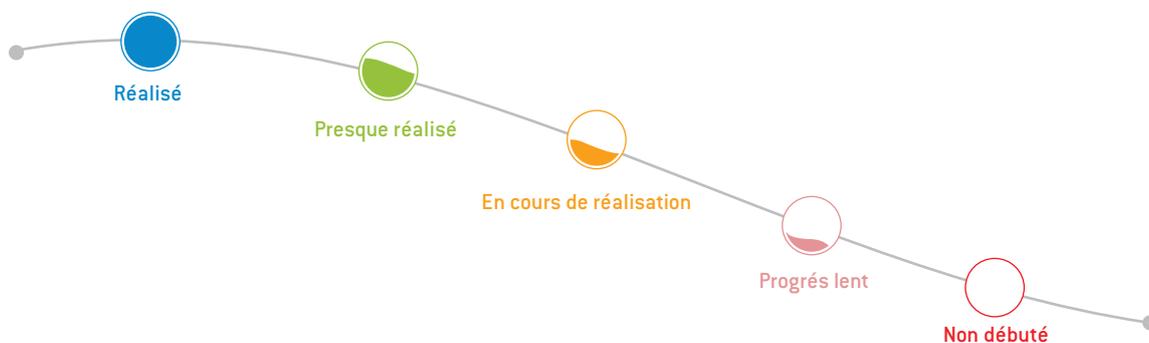
● Deux notions : Preneurs et Opérateurs/Partenaires

Les structures ayant pris les engagements ont parfois choisi de déléguer son exécution à un ou plusieurs autres organismes. Pour chaque engagement est spécifié le preneur d'engagement et les principaux opérateurs de sa réalisation.

● Un suivi qualitatif à travers un code couleur

Les engagements étant par nature très différents, il n'a pas été possible d'établir une grille commune d'indicateurs permettant leur analyse. Le Partenariat Français pour l'Eau a donc opté pour un suivi principalement qualitatif, avec une approche au cas par cas. L'information fournie est basée sur l'auto-évaluation des opérateurs concernés par l'engagement.

Un état des lieux intermédiaire a été réalisé en 2013, complété par une évaluation générale de l'avancement de l'engagement en décembre 2014. Ces deux suivis distincts permettent d'évaluer dans le temps l'évolution des progrès réalisés depuis le 6^{ème} Forum Mondial de l'Eau selon le barème suivant :



● Publication en lignes de l'ensemble des Engagements

Les 121 engagements qui ont fait l'objet de l'analyse 2012-2014 de la présente publication sont à retrouver sur le site Internet du Partenariat Français pour l'Eau. www.partenariat-francais-eau.fr

Cette base des engagements sera alimentée au-delà du 7^{ème} Forum Mondial de l'Eau pour en continuer le suivi.

● Sélection de 29 engagements

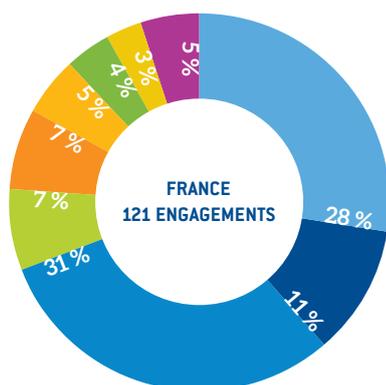
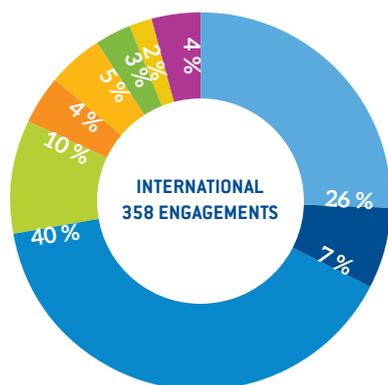
La présente publication a choisi de présenter 29 engagements représentatifs de la diversité des thématiques et des acteurs concernés par les engagements. Les numéros des engagements présentés dans la publication correspondent à la numérotation de la base d'engagements accessible sur le site internet du Partenariat Français pour l'Eau.



DES ENGAGEMENTS GLOBALEMENT TENUS

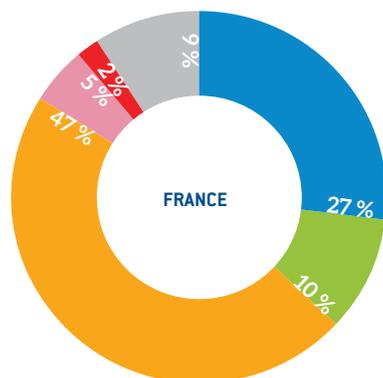
358 engagements internationaux révélateurs des points d'attention actuels

34% des engagements concernent les français



- Accès à l'eau et à l'assainissement
- Assainissement intégré et réduction des pollutions
- Gestion intégrée de l'eau
- Dérèglement climatique
- Eau et énergie
- Eau et agriculture
- Biodiversité et milieux aquatiques
- Urgence, reconstruction et développement
- Autres

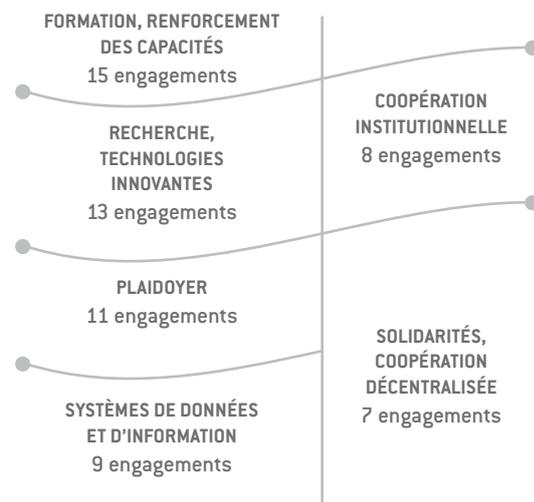
84% des engagements français sont réalisés ou en cours de réalisation



- Réalisé
- Presque réalisé
- En cours de réalisation
- Progrès lent
- Non débuté
- Non renseigné

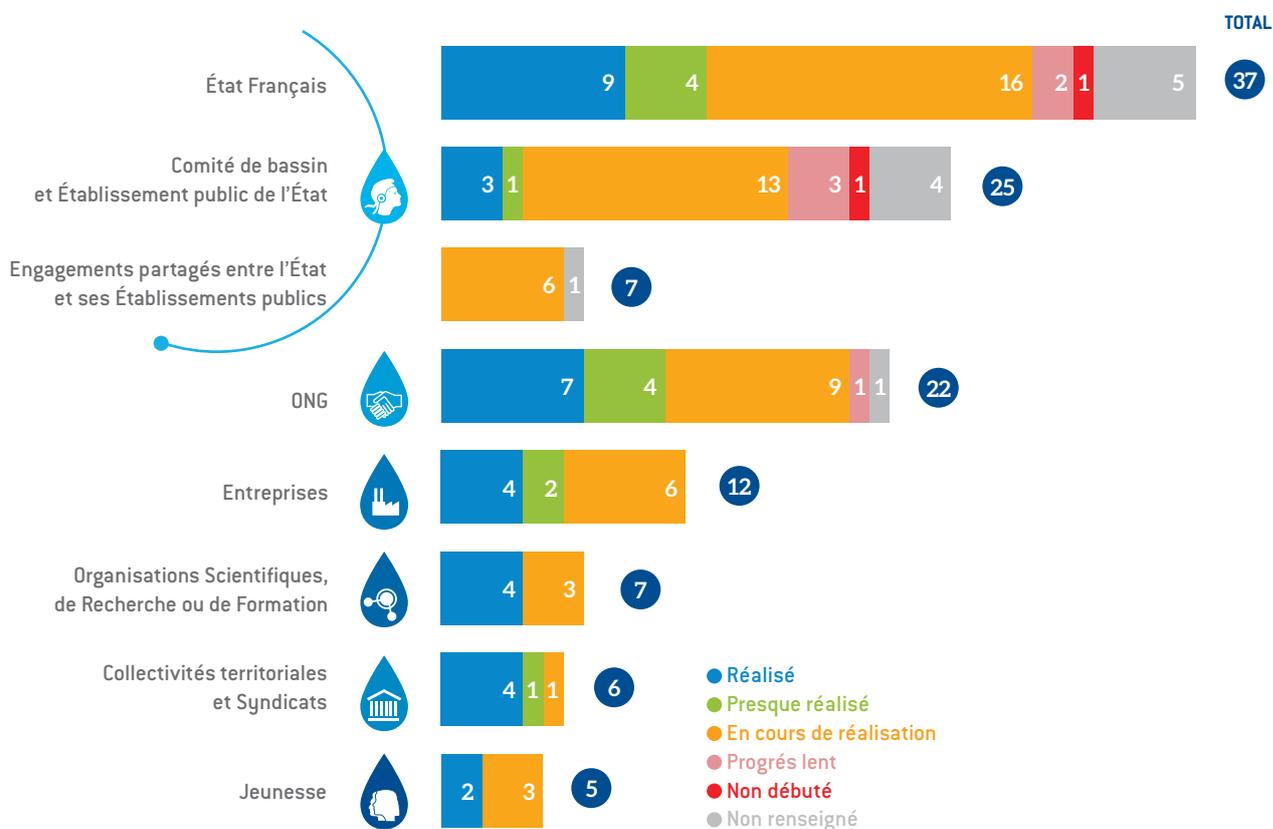
De nombreux engagements sont en cours de réalisation car ils ne sont pas limités dans le temps.

Des objectifs variés



121 engagements français

Des acteurs divers particulièrement impliqués



Des engagements à portée nationale et internationale

63%

À PORTÉE INTERNATIONALE

34%

À PORTÉE NATIONALE



Surtout en Afrique Subsaharienne, Méditerranée et Europe

État Français
Entreprises
ONGS

Comités de bassins
Collectivités territoriales

Des engagements financiers chiffrés



*Certains des engagements proposés à Marseille comportaient un volet financier.
Le bilan quantitatif au 31 décembre 2014 de ces engagements est présenté ci-dessous :*



Maintenir la concentration de l'effort sur les pays les plus démunis : la France s'engage à consacrer au moins 60% de son effort financier pour l'accès à l'eau et à l'assainissement en Afrique subsaharienne.

PRENEUR **État Français** OPÉRATEUR **AFD**



Investissement de 10 millions d'euros par an pour soutenir la recherche et le développement en matière de gestion des ressources en eau et développer un réseau de sites pilotes et de démonstrateurs techniques de génie écologique.

PRENEUR **ONEMA** OPÉRATEUR **ONEMA**



Mettre en place une convention de subventions à hauteur de 200 000 euros pour avancer quant à l'accès universel à l'eau et l'assainissement, en particulier pour les plus démunis.

PRENEUR **État** OPÉRATEUR **Agences de l'eau**



Au niveau international, les Agences de l'eau s'engagent à octroyer 1% de leurs ressources financières pérennes pour des actions de coopération internationale, d'ici 2015 (soit 20 millions d'euros/an), dans les domaines de l'eau et de l'assainissement, les bassins ultramarins s'efforçant d'initier de telles opérations dans la mesure de leurs moyens.

PRENEUR **Agences de l'eau et ONEMA** OPÉRATEUR **ONEMA**



Réduire les pollutions d'origine agricole : l'ONEMA consacrera près de 300 millions d'euros à des actions de réduction de l'usage des produits phytosanitaires d'ici 2018 en complément du renforcement par les agences de leur soutien à des projets territorialisés menés par les opérateurs agricoles. *41 millions sont prévus en 2015*

PRENEUR **Agences de l'eau et ONEMA** OPÉRATEUR **ONEMA**



Augmenter l'enveloppe des aides consacrée à des actions de coopération et de solidarité de 0,6 centime d'euros par mètre cube d'eau vendue en 2012 à 1 centime d'euro en 2015, soit de 1,5 à 2,3 millions d'euros annuellement.

PRENEUR **SEDIF** OPÉRATEUR **SEDIF**



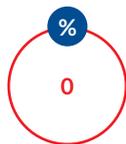
Contribuer à l'amélioration de l'accès à l'eau potable et assainissement en Afrique en apportant le soutien nécessaire pour revitaliser une des initiatives phares de la Banque Africaine de développement : Initiative pour l'alimentation en eau et l'assainissement en milieu rural 1 (RWSSI1 en anglais). La France s'engage, dans ce contexte à contribuer à hauteur de 40 millions d'euros. *Le décaissement des 14 millions restants est prévu en 2015*

PRENEUR **État Français** OPÉRATEUR **MAE**



Grâce au Fonds SUEZ environnement Initiatives, l'entreprise consacrerait au moins 2 millions d'euros chaque année pour parrainer des projets favorisant l'accès aux services essentiels dans les pays en développement et l'intégration sociale en France.

PRENEUR **SUEZ environnement** OPÉRATEUR **SUEZ environnement**



Développer l'accès à l'eau et à l'assainissement à Gaza : aider à la mise en œuvre du projet d'unité de dessalement d'eau de mer labellisé par l'Union pour la Méditerranée en 2011 (soutien de 10 millions d'euros une fois que les études auront confirmé sa faisabilité). *Engagement non débuté suite au contexte géopolitique*

PRENEUR **État Français**

Liste des Focus Engagements

ACCÈS À L'EAU ET À L'ASSAINISSEMENT

État Français	Maintenir la concentration de l'effort sur les pays les plus démunis : la France s'engage à consacrer au moins 60 % de son effort financier en Afrique Subsaharienne.	p 8
Comités de Bassin et Agences de l'eau	Octroyer 1% des ressources financières des Agences de l'eau pour la coopération internationale.	p 9
SEDIF	Augmenter les aides consacrées à des actions de coopération internationale.	p 9
Secours Catholique	Réaliser et diffuser le site internet WikiWater.	p 10
État Français	Accompagner les efforts d'infrastructure à travers la création de centres de formation dans le monde.	p 11
Coalition Eau	Suivre les engagements du gouvernement français concernant le financement des services d'eau et d'assainissement dans le monde.	p 11
État Français	Mettre en place des subventions pour soutenir le Protocole CEE/NU sur l'Eau et la Santé.	p 12

ASSAINISSEMENT INTEGRÉ ET RÉDUCTION DES POLLUTIONS

Agences de l'eau et État	Au niveau national, pour la période 2013-2018, faciliter l'accès pour tous à l'assainissement.	p 13
le Gret	Créer des observatoires sur l'assainissement en Mauritanie et à Madagascar.	p 14

GESTION INTEGRÉE DE LA RESSOURCE EN EAU

État et Agences de l'eau	Favoriser la signature du Pacte International des Autorités de Bassin, avec l'appui des Agences de l'eau.	p 15
SIAAP	Signer un accord de coopération Franco-Chinois sur la Gestion intégrée de l'eau.	p 16
Comités de Bassin et Agences de l'eau	Soutenir des démarches pour la mise en place d'organismes de bassin au plan international et conclure au moins 10 accords de partenariats.	p 16
État Français	Promouvoir les instruments internationaux visant une gouvernance durable, comme la Convention de 1997.	p 17
ONEMA	Être actif dans l'interface entre Sciences et Politiques de l'eau.	p 18
OIEau	Créer Aquacampus, institut francophone de formation des professionnels de la gestion de l'eau.	p 18
État Français	Appuyer la labellisation par l'Union pour la Méditerranée de projets mettant en place des systèmes nationaux de données.	p 19
Marseille	Réduire de 40% la consommation d'eau dans les équipements de la Ville de Marseille.	p 19
Lycée de Marseillevévre	Ne pas gaspiller l'eau et être des sentinelles de l'eau.	p 20
Coalition Eau, ACF, SIF	Promouvoir une compréhension holistique des liens entre assainissement, eau, environnement, agriculture et santé.	p 21

DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE

État Français	Développer au niveau national les économies d'eau.	p 22
État Français	Encourager une meilleure prise en compte de l'eau dans les différents instruments multilatéraux de financement de la lutte contre le dérèglement climatique.	p 23
ONEMA	Entreprendre la création d'une plate-forme internationale interface entre les sciences et les politiques.	p 23

EAU ET AGRICULTURE, EAU ET SECURITÉ ALIMENTAIRE

IRD	Lancer le premier appel à projet à Rio de Janeiro en juin 2012 sur des collaborations entre scientifiques africains, brésiliens et français.	p 24
MUS Group - AFEID	Poursuivre le travail sur les recommandations de bonnes pratiques pour gérer les ressources en eau au plan international.	p 25
ONEMA	Consacrera près de 300 millions d'euros à des actions de réduction en France de l'usage des produits phytosanitaires d'ici 2018.	p 25

EAU ET ÉNERGIE

EDF	Créer de la valeur locale et minimiser son empreinte eau. En particulier, EDF s'engage à s'appuyer sur le Protocole de Durabilité de l'IHA.	p 26
SUEZ environnement	Concentrer ses efforts sur des technologies énergétiquement efficaces.	p 27

BIODIVERSITÉ ET ÉCOSYSTEMES

État Français et Établissements Publics	Restaurer les fonctionnalités des écosystèmes.	p 28
---	--	------

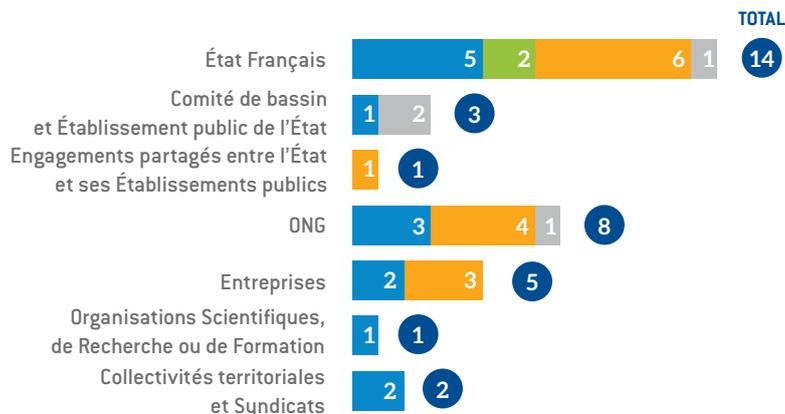
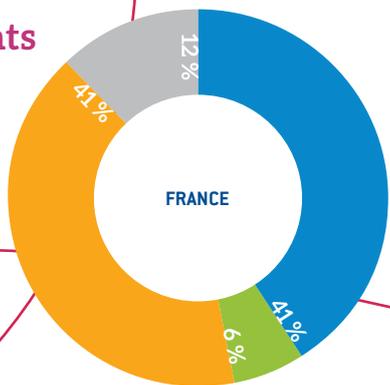
URGENCE, RECONSTRUCTION ET DÉVELOPPEMENT

ACF	Soutenir une gestion cohérente des risques de catastrophes dans le cadre de Hyogo.	p 29
-----	--	------

93
engagements
internationaux

34
engagements
français

ACCÈS À L'EAU ET À L'ASSAINISSEMENT



PROMOUVOIR LA COMPLÉMENTARITÉ DES FINANCEMENTS.

L'État français intervient principalement à travers son opérateur pivot en matière de développement, l'Agence Française du Développement (AFD), dont les actions dans le domaine de l'eau et de l'assainissement représentent 10% de son budget total, mais promeut également les mécanismes de financement décentralisés innovants qui permettent la mise en œuvre d'actions distinctes mais complémentaires de celles portées ou financées par la coopération bilatérale de l'État : nouer des relations de partenariat, mobiliser une expertise et un savoir-faire, mener des actions avec un fort ancrage local.



PORTÉE INTERNATIONALE Afrique subsaharienne



ENGAGEMENT 9

Presque réalisé

Maintenir la concentration de l'effort sur les pays les plus démunis : la France s'est engagée à consacrer au moins 60% de son effort financier en Afrique subsaharienne.

La France s'est engagée à consacrer au moins 60% de son effort financier en Afrique subsaharienne et à inciter ses partenaires à confirmer, dans la politique de développement de l'Union Européenne, la priorité accordée à l'eau et à l'assainissement en Afrique subsaharienne, compte tenu du retard de ce secteur au regard des Objectifs du Millénaire pour le Développement.

En 2014, 69% de l'effort financier de la France consacré au secteur de l'Eau et de l'assainissement a été dirigé vers l'Afrique subsaharienne.

Par ailleurs, 58% des subventions octroyées par l'AFD dans le secteur de l'eau et de l'assainissement ont bénéficié à l'Afrique subsaharienne.

En revanche, sur les 45,5 millions d'euros de fonds délégués de l'Union Européenne au bénéfice du secteur, seulement 6,5 millions d'euros ont concerné l'Afrique subsaharienne.

MOTS CLÉS

Aide publique au développement, Financement

ENGAGEMENT 51

Presque réalisé 

Les Agences de l'eau s'engagent à octroyer 1% de leurs ressources financières pérennes pour des actions de coopération internationale, d'ici 2015 (soit 20 millions d'euros/an), dans les domaines de l'eau et de l'assainissement.

Les six Agences de l'eau françaises sont des établissements publics du Ministère chargé du développement durable. Elles participent au niveau d'un ou de plusieurs bassins hydrographiques à la mise en œuvre des politiques nationales de l'eau, qui s'inscrivent elles-mêmes dans les objectifs de l'Union Européenne.

Dans le cadre de la loi Oudin-Santini (2005), les Agences de l'eau peuvent engager jusqu'à 1% de leurs budgets pour aider les associations et les collectivités qui œuvrent dans la coopération décentralisée pour l'eau dans les pays en développement.

En 2013, les six Agences de l'eau avaient mobilisé en moyenne 0,8% de leur budget pour financer des actions de coopération internationale, ce qui a permis de mobiliser 16,45 millions d'euros. En 2014, les six agences ont pu mobiliser 14,2 millions d'euros.



PRENEUR

Comité de bassin
Agences de l'eau

OPÉRATEUR

Agences de l'eau

LES
AGENCES
DE L'EAU

PORTÉE INTERNATIONALE



MOTS CLÉS

Solidarité internationale, Coopération décentralisée, Financement

ENGAGEMENT 80

Réalisé 

Augmenter l'enveloppe des aides consacrée à des actions de coopération et de solidarité de 0,6 centime d'euros par mètre cube d'eau vendue en 2012 à 1 centime d'euros en 2015, soit de 1,5 à 2,3 millions d'euros annuellement.

Depuis 1986, le Syndicat des Eaux d'Ile-de-France (SEDIF) subventionne des organisations de solidarité internationale qui pour le compte de collectivités dans des pays en développement, réalisent des projets d'alimentation en eau potable. La loi Oudin-Santini est venue conforter cette pratique pour laquelle le SEDIF était précurseur.

En plus de 25 ans, le SEDIF a attribué 24 millions d'euros à des opérations de solidarité internationale ayant bénéficié à plus de 4 millions d'habitants de pays défavorisés; nombre équivalent également aux usagers franciliens alimentés au quotidien par l'eau du SEDIF qui contribuent à ce programme au travers de leur facture d'eau, en y consacrant en moyenne 1 euro par an et par foyer.

Lors du Forum Mondial de l'Eau à Marseille en mars 2012, le SEDIF s'était engagé à augmenter son montant d'aide. Chose faite, puisque pour chaque mètre cube d'eau vendu par le SEDIF, un prélèvement de 1 centime d'euro est effectif depuis le 1^{er} janvier 2015.



PRENEUR

Syndicat des Eaux
d'Iles de France

OPÉRATEUR

Syndicat des Eaux
d'Iles de France



PORTÉE INTERNATIONALE



MOTS CLÉS

Solidarité internationale, Coopération décentralisée, Financement

ASSOCIER L'ENSEMBLE DES ACTEURS COMPÉTENTS

Les actions de la France pour promouvoir l'accès universel à l'eau et à l'assainissement rassemblent l'ensemble des acteurs du secteur qui disposent d'une expertise reconnue : groupements de recherche et de formation, secteur privé, ONG de développement et d'urgence. Ces différents acteurs contribuent à former, à mobiliser et à diffuser l'information.

PRENEUR
Secours Catholique



OPÉRATEUR
Secours Catholique



PORTÉE INTERNATIONALE



ENGAGEMENT 72

Réalisé

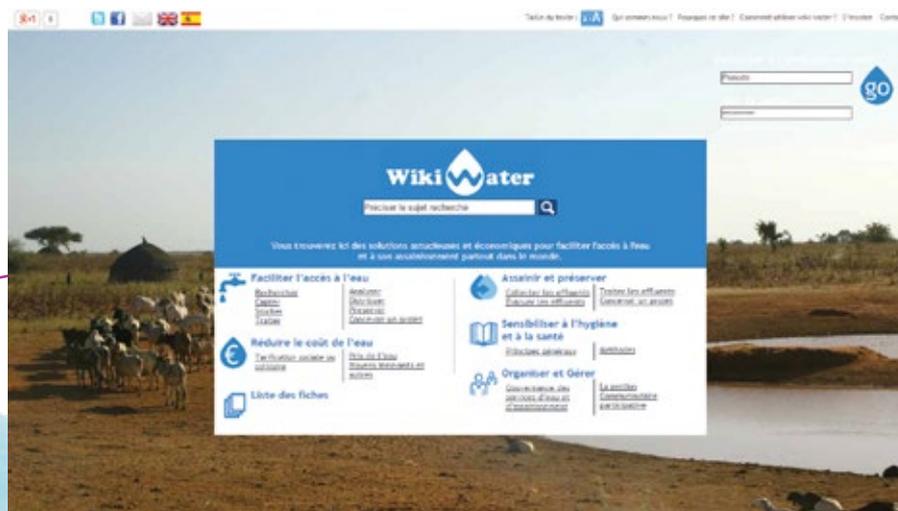
Réalisation en plusieurs langues, suivi et diffusion d'un site internet Wikiwater à destination universelle permettant de connaître les moyens pérennes les mieux adaptés et moins coûteux d'accès à l'eau et à l'assainissement des populations les plus démunies des zones rurales, périurbaines ou de bidonvilles.

Wikiwater est une encyclopédie multimédia réalisée entièrement bénévolement en partenariat avec 15 Caritas Africaines. Son objectif est de faire connaître l'essentiel des techniques les mieux adaptées aux opérateurs de terrain, au profit des populations les plus défavorisées.

Ce guide propose une centaine de solutions durables simples et peu coûteuses pour faciliter l'accès à l'eau et à l'assainissement des populations les plus fragiles. Ce site publié en français et en anglais est en cours de traduction en espagnol. Il est consulté actuellement plus de 800 fois par jour dans plus de 150 pays et comptabilise déjà plus de 880 000 connexions au site dans le monde. Il est accessible à l'adresse suivante : www.wikiwater.fr

MOTS CLÉS

Formation, Renforcement des capacités, Mise en place d'outils



ENGAGEMENT 19

En cours de réalisation 

Accompagner par l'éducation et la formation l'effort sans précédent consenti en matière d'infrastructures : favoriser la création de 20 centres de formation aux métiers de l'eau et de l'assainissement d'ici à 2020 dans le monde ; favoriser l'émergence au sein de l'Organisation Internationale de la Francophonie d'une compétence en eau et en assainissement.

Depuis sa création, le Centre National de Formation aux Métiers de l'Eau de l'Office International de l'Eau (OIEau) a développé une offre de formations répondant à l'objectif de renforcement des compétences des acteurs du traitement, de la préservation et de la gestion de l'eau, et exporte son savoir-faire en participant à la création de centres de formation aux métiers de l'eau dans le monde.

Suite au Forum, des démarches sont engagées pour appuyer la création et le renforcement de 13 centres de formation dans les pays suivants : Algérie, Maroc, Tunisie, Afrique du Sud, Burkina Faso, République Démocratique du Congo, Haïti, Brésil, Canada, Azerbaïdjan. Des perspectives sont également envisagées en Équateur, au Pérou, en Arabie Saoudite, au Liban, en Turquie, en Palestine, au Madagascar.

Par ailleurs, l'OIEau appuie l'Organisation Internationale de la Francophonie en participant à la section « Eau » de Médiaterre, le système d'information mondiale Francophone pour le Développement Durable. www.mediaterre.org



OPÉRATEUR
OIEau



PORTÉE INTERNATIONALE



MOTS CLÉS

Formation, Renforcement des capacités, Infrastructures

ENGAGEMENT 84

Réalisé 

Suivre les engagements de nos gouvernements concernant le financement des services d'eau et d'assainissement pour les plus pauvres en travaillant conjointement avec les structures internationales multi-acteurs comme le Partenariat pour l'Eau et l'Assainissement pour Tous (SWA).

La Coalition Eau, collectif de 29 ONG françaises du secteur de l'eau et de l'assainissement, assure une veille des engagements de la France pour l'accès à l'eau potable et à l'assainissement à l'international à travers une analyse annuelle de l'Aide Publique au Développement française pour le secteur, qui fait l'objet d'une publication. La Coalition Eau porte ainsi des recommandations pour une plus grande efficacité de l'aide. Elle assure également le suivi des engagements du Partenariat « Sanitation and Water for All - SWA » en concertation avec le MAE et l'AFD.

Au niveau national, la Coalition Eau travaille pour la mise en œuvre effective du droit de l'Homme à l'eau potable et à l'assainissement en France, avec un accent sur les plus pauvres et les plus vulnérables. Avec ses partenaires de la société civile, elle a ainsi été à l'initiative du dépôt de la proposition de loi n°1375 : la reconnaissance du droit d'accès à l'eau et à l'assainissement comme un droit de l'Homme, la mise en œuvre par les collectivités territoriales d'équipements sanitaires pour les personnes les plus vulnérables non raccordées au réseau et la création d'un fond de solidarité nationale et le financement d'une aide préventive pour l'eau pour les personnes en situation de précarité.



OPÉRATEUR FRANÇAIS
Coalition Eau



PORTÉE NATIONALE ET INTERNATIONALE



MOTS CLÉS

Mise en place d'outils, Évolution des politiques

CONCENTRER L'AIDE SUR LES ZONES PRIORITAIRES

Géographiquement, la priorité de la France pour l'Afrique subsaharienne est maintenue en raison des retards en termes d'accès à l'eau potable et à l'assainissement, mais l'Europe reste néanmoins au cœur des préoccupations.

Les enjeux politiques liés à la montée du stress hydrique et à la pollution en Méditerranée ainsi qu'en Europe Orientale et Asie Centrale conduisent à également élargir le champ des interventions à travers la coopération technique, financière ou diplomatique.



ENGAGEMENT 74

Réalisé

Mettre en place une convention de subventions pour obtenir des avancées quant à l'accès universel à l'eau et à l'assainissement, en particulier pour les plus démunis, à travers notamment un engagement financier de 200 000 euros.

OPÉRATEUR
Ministère de la Santé



PORTÉE INTERNATIONALE
Europe [Région paneuropéenne]



MOTS CLÉS

Financement

Dans le cadre de son engagement pour la réalisation du Droit à l'Eau et à l'Assainissement, la France est chef de file des actions relatives à l'accès équitable à l'eau et à l'assainissement du Protocole sur l'eau et la santé (accord international au niveau de la région paneuropéenne ratifié en France par la loi dès 2005).

Le Ministère chargé de la santé apporte par convention avec l'UNECE une subvention aux travaux du Protocole sur l'accès équitable à l'eau et à l'assainissement. En outre, cet engagement financier a été de 355 000 euros sur la période 2011-2013 et de 120 000 euros en 2014, et a notamment permis la publication des deux documents officiels du Protocole : le guide « No one left Behind » et l'outil « the Equitable access Scorecard ».



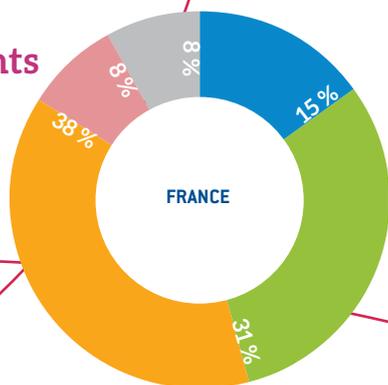
L'outil "The equitable access scorecard" vise à faciliter l'évaluation, au niveau national, régional, ou local, du niveau d'équité pour l'accès à l'eau et à l'assainissement.

25

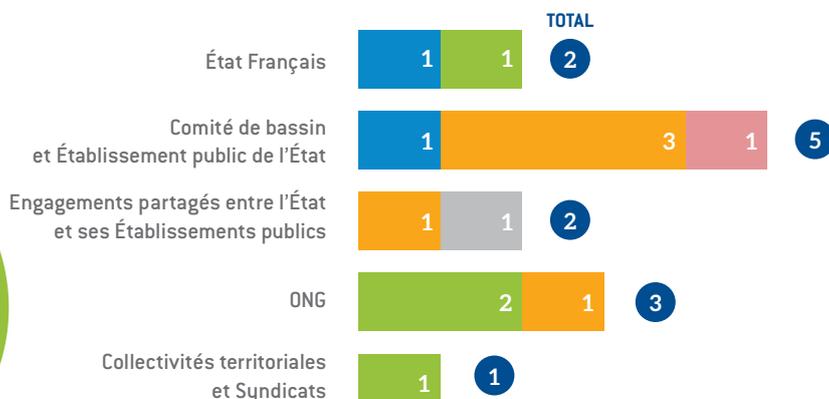
engagements internationaux

13

engagements français



ASSAINISSEMENT INTÉGRÉ ET RÉDUCTION DES POLLUTIONS



L'État français et ses établissements publics se sont particulièrement mobilisés au niveau national (9 engagements) pour réduire les rejets d'eau polluée en milieu naturel et fournir un effort important dans les infrastructures d'assainissement en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer et en Corse.

Les 4 autres engagements à portée internationale s'attachent à promouvoir la prise en compte de l'ensemble de la filière de l'assainissement de la collecte au traitement.

Engagement 53

En cours de réalisation

Au niveau national, pour la période 2013-2018, les Agences s'engagent à faciliter l'accès pour tous à l'assainissement : soutien aux collectivités locales pour compléter l'équipement en stations d'épuration, augmentation des financements aux collectivités locales pour l'assainissement non collectif.

Issue des directives européennes, la réglementation française impose des contraintes de qualité pour la collecte et l'épuration des eaux domestiques à la charge des collectivités. Dans cette perspective, les Agences de l'eau proposent des aides, financent des programmes de recherche et apportent une assistance technique aux acteurs locaux.

Avec la mise en conformité des stations d'épuration vis-à-vis de la directive européenne sur les eaux résiduaires urbaines et la création de nouvelles stations, des traitements performants sont désormais en place sur la plupart des stations des collectivités. En parallèle, 12 300 installations non collectif ont bénéficié des aides des agences et 181 millions d'euros ont été mobilisés à travers le programme de solidarité urbain/rural pour soutenir les investissements des communes rurales pour l'épuration des eaux usées et la production d'eau potable.



PRENEUR
Agences de l'eau
État Français

OPÉRATEUR
Agences de l'eau



PORTÉE NATIONALE



MOTS CLÉS

Assainissement



ENGAGEMENT 96

En cours de réalisation

Créer des observatoires sur l'assainissement en Mauritanie et à Madagascar sur la période 2012-2020.

Le Gret est une ONG française de développement, qui agit depuis 38 ans, du terrain au politique, pour lutter contre la pauvreté et les inégalités. Ses 700 professionnels mènent 150 projets par an dans une trentaine de pays.

OPÉRATEUR
Gret



En Mauritanie, le Gret soutient le développement d'un observatoire de l'assainissement en relation avec la Direction Nationale de l'Assainissement et l'UNICEF qui ont mis en place un observatoire de suivi des indicateurs en lien avec l'approche « Assainissement Total Piloté par la Communauté » (ATPC). Les indicateurs de suivi de l'ensemble de la filière assainissement sont en cours de validation au niveau du Ministère.

PORTÉE INTERNATIONALE Madagascar / Mauritanie



À Madagascar, le projet de mise en place d'un observatoire de l'assainissement avance lentement car les priorités ont pour l'instant porté sur la mise en œuvre opérationnelle de services de vidange formels et de station de traitement des boues. L'élaboration d'un Observatoire a été décalée à la période 2015-2016.

MOTS CLÉS

Assainissement, Systèmes d'information, Mise en place d'outils



Photo Credit : GRET

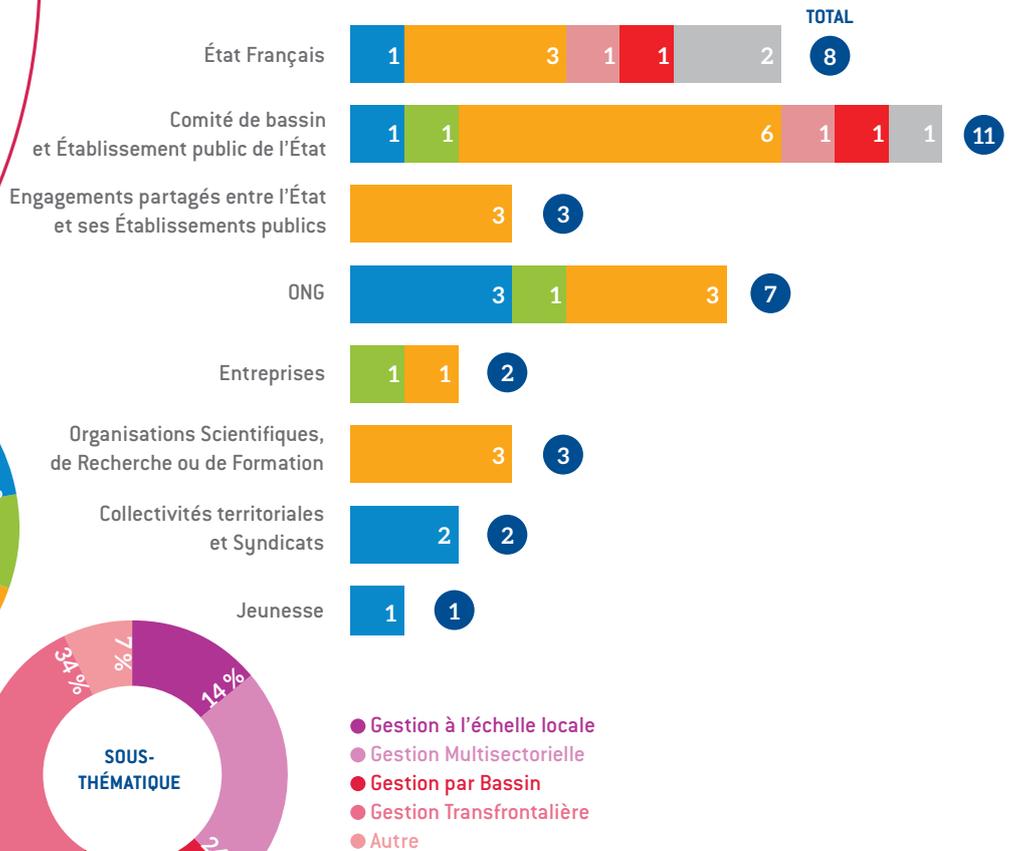
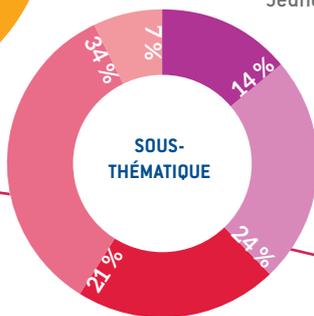
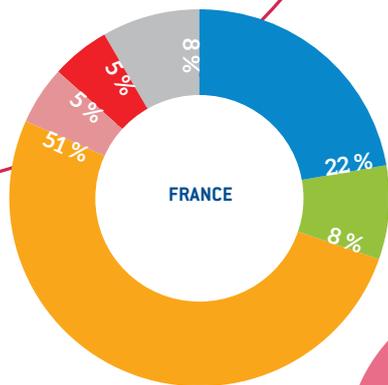
142

engagements internationaux

37

engagements français

GESTION INTÉGRÉE DE LA RESSOURCE EN EAU



PROMOUVOIR LA GESTION INTÉGRÉE À L'ÉCHELLE DU BASSIN

ENGAGEMENT 55

En cours de réalisation

Favoriser, au niveau international, la signature du « Pacte Mondial pour une meilleure gestion des bassins » par le plus grand nombre d'organismes concernés et poursuivre l'action visant à renforcer les capacités des organismes intergouvernementaux pour la gestion des bassins transfrontaliers.

Le Pacte Mondial pour une meilleure gestion des bassins avait été initié par le Réseau International des Organismes de Bassin (RIOB) et lancé lors du Forum de Marseille, où il avait récolté la signatures de 72 organismes de bassin, dont celles des Présidents des Comités de bassin français.

L'État Français et les directeurs des Agences de l'eau se sont engagés de manière conjointe à soutenir cette initiative. La promotion pour la signature du Pacte Mondial pour une meilleure gestion des bassins s'est poursuivie en 2014 à plusieurs occasion, notamment lors des 4^{èmes} « États Généraux de l'Eau en Montagne » en Octobre 2014 à Megève.

Depuis 60 organismes ont rejoint le pacte, totalisant 132 signataires en février 2015.



OPÉRATEUR
OIEau, Agences de l'eau



PORTÉE INTERNATIONALE



MOTS CLÉS

Gestion intégrée de l'eau, Gestion par bassin

PRENEUR
Service Public de
l'Assainissement
Francilien
(SIAAP)



EN PARTENARIAT AVEC

OIEau
Agence de l'eau
Seine Normandie
Ministère de l'Écologie



PORTÉE INTERNATIONALE



MOTS CLÉS

Gestion par bassin, Coopération institutionnelle, Plate-forme ou échanges

ENGAGEMENT 76

Réalisé

Signature d'un accord de coopération franco-chinoise dans le domaine de la gestion intégrée des ressources en eau pour le bassin pilote du fleuve Hai et de ses sous-bassins.

L'accord signé à Marseille s'est concrétisé par un projet pilote qui vise à adapter et à tester, sur le bassin pilote de la rivière Zhou (sous-bassin de la Hai), les outils et méthodes français/européens de Gestion Intégrée des Ressources en Eau à l'échelle du bassin.

Depuis, 10 missions techniques d'experts français issus des organismes partenaires ont été organisées et ont permis d'avancer dans la mise en œuvre des trois objectifs poursuivis, à savoir : la production d'un rapport technique d'état des lieux quantitatif et qualitatif de la ressource, l'animation d'un groupe de coordination pour la gestion de l'eau du bassin associant un éventail aussi large que possible d'autorités locales (en charge de l'eau, de l'environnement, de l'agriculture, de l'industrie) et la production d'un plan de gestion incluant des recommandations d'actions à mettre en œuvre. L'année 2015 est dédiée à la réalisation de ce dernier objectif.

PRENEUR
Présidents des Comités
de Bassins
Agences de l'eau



OPÉRATEUR

Agences de l'eau



PORTÉE INTERNATIONALE



MOTS CLÉS

Gestion par bassin, Coopération institutionnelle, Plate-forme ou échanges

ENGAGEMENT 48

Réalisé

Pour favoriser la démocratie de l'eau, les bassins métropolitains soutiennent des démarches pour la mise en place d'organismes de bassin et s'engagent à conclure au moins 10 accords de partenariat supplémentaires d'ici 2015 avec les bassins hydrographiques demandeurs.

Sous la forme de missions, séminaires, stages, visites techniques, alternativement en France et dans les pays des partenaires-formalisés par des accords de partenariat ou de jumelage, les Agences de l'eau partagent leurs expériences en matière de gestion intégrée de la ressource en eau (méthodologie, spécificités, calendrier, difficultés rencontrées...).

Depuis le Forum de Marseille, 10 accords de partenariats ont été établis avec les Bassin du Mouhoun (Burkina Faso), de la Vallée de México (Mexique), du Mono (Togo), du Sous Massa Dra (Maroc), du Congo, del Chili (Pérou), de la Tuul (Mongolie), du Pernambouc (Brésil), de Wuhan (Chine) et du White Volta Board (Ghana).

PARTAGER LES RESSOURCES TRANSFRONTALIÈRES

La coopération transfrontalière pour le partage des ressources en eau doit être encouragée, car elle contribue à la sécurité régionale. La France est Partie à la Convention de la Commission Économique de l'Europe des Nations unies (CEE-NU) de 1992 sur les eaux transfrontalières. Convaincue de la nécessité de renforcer le cadre juridique international, elle est également Partie, depuis 2011, à la Convention des Nations unies de 1997 sur le droit relatif aux utilisations des cours d'eau internationaux entrée en vigueur en août 2014.

ENGAGEMENT 17

En cours de réalisation 

Promouvoir les instruments visant une gouvernance durable et responsable des ressources en eau partagées entre plusieurs états sur des bassins transfrontaliers, en particulier la convention de l'ONU de 1997 sur les cours d'eaux internationaux. Accueillir une réunion des états parties à cette dernière convention dès son entrée en vigueur.

La France soutient depuis longtemps les initiatives de coopération régionale sur les eaux partagées, notamment en Afrique (Niger, Sénégal, Congo-Oubangui-Sanga, lac Tchad, Volta, observatoire du Sahara et du Sahel) et en Asie (commission du Mékong, appui à la collecte des données sur l'eau en Asie centrale). Elle participe aux réflexions menées sur les synergies entre les Conventions concernant les bassins transfrontaliers, et soutient régulièrement des side event sur ses sujets (Stockholm en 2013 et 2014, Semaine Africaine de l'Eau en 2014).

Ces mobilisations ont permis l'entrée en vigueur le 17 août 2014 de la Convention des Nations Unies sur le droit relatif aux utilisations des cours d'eau internationaux à des fins autres que la navigation, suite à sa ratification par un 35^{ème} Etat. Dans le même esprit, la France a appuyé l'ouverture de la convention CEE-NU d'Helsinki de 1992, « sur la protection et l'utilisation des cours d'eau transfrontières et des lacs internationaux ». Les amendements permettant l'ouverture sont rentrés en vigueur en 2013.



OPÉRATEUR
État Français



PORTÉE INTERNATIONALE



MOTS CLÉS

Conventions et cadres juridiques

FORMER ET DONNER LES OUTILS ADÉQUATS AUX GESTIONNAIRES ET DÉCIDEURS



ENGAGEMENT **42**

Presque réalisé

Être actif dans l'interface entre les sciences et les politiques de l'eau au niveau européen (CIS-SPI avec la DG RTD) et au niveau national (promouvoir les sites pilotes et de démonstration qui impliquent les scientifiques et les décideurs politiques).



Le besoin d'une interface durable entre science et politique de l'eau est une question abordée depuis plusieurs années dans le cadre de la stratégie de mise en œuvre des directives européennes et des projets de R&D.

Au niveau européen, ce travail a été co-piloté par la Commission européenne (la Direction Générale de la Recherche DG RTD) et la France (l'ONEMA), et a permis de finaliser en 2012 à travers un rapport l'inventaire des besoins de connaissance pour la mise en œuvre de la Directive-cadre européenne sur l'eau, l'identification de la connaissance existante répondant à ces besoins, et des propositions pour l'amélioration du transfert et de l'utilisation des résultats de la recherche et la pérennisation d'une interface science-politique pour la mise en œuvre des directives européennes liées à l'eau.

Au niveau français, a eu lieu le 3 février 2015 une démonstration en vraie grandeur de dialogue renforcé entre scientifiques et décideurs à travers le séminaire « eau et climat : comment se parlent scientifiques et politiques pour agir », avec l'objectif d'améliorer et pérenniser ce dialogue et la compréhension réciproque, et ce en vue d'asseoir des choix politiques pour la gestion de l'eau dans le contexte du dérèglement climatique éclairés par la science.

PORTÉE NATIONALE ET INTERNATIONALE



MOTS CLÉS

Plateforme d'échange, Évolutions des politiques



ENGAGEMENT **108**

Réalisé

Création d'AQUACAMPUS - l'Institut Francophone de Formation des Professionnels de la Gestion de l'Eau.

AquaCampus a été créée sous statut d'association en 2013. Elle fédère plusieurs établissements reconnus internationalement pour la qualité de leurs formations supérieures dans le domaine de l'eau. (ENGEES, AgroParisTech, 2IE, OIEau, CEFEB-AFD, ONEMA).

Aquacampus a un double projet : rapprocher, coordonner et mettre en synergie les compétences de ses membres en matière de formation professionnelle internationale de haut niveau sur les métiers de l'eau, pour répondre à ce défi ; et promouvoir toutes les innovations pédagogiques conjointes qui permettront de mieux répondre aux besoins émergents des professionnels de l'eau dans le monde.

OPÉRATEUR
OIEau,
Agroparistech



PORTÉE INTERNATIONALE



4 formations de niveau Mastère Spécialisé, en France et à Ouagadougou, sont actuellement labélisées « Aquacampus ». Le site web d'AquaCampus a été mis en ligne le 21 février 2014 : www.aquacampus.org

MOTS CLÉS

Formation, Renforcement des capacités, Mise en place d'outils

ENGAGEMENT 13

Réalisé 

Appuyer, d'ici à 2015, la labellisation par l'Union pour la Méditerranée des projets mettant en place dans une majorité des pays méditerranéens des systèmes nationaux de données sur l'eau ainsi que leur mise en réseau.

L'Union pour la Méditerranée est un partenariat multilatéral dont le but est de favoriser le potentiel d'intégration régionale et de cohésion des pays euro-méditerranéens à travers l'identification, le traitement, la promotion et la coordination de projets régionaux.

Parmi les projets identifiés, celui intitulé « **Vers une plateforme méditerranéenne des connaissances sur l'eau** », promu par l'Office International de l'Eau (OIEau) et l'Institut méditerranéen de l'eau (IME), proposait de développer des Systèmes Nationaux d'Information sur l'Eau au sein des six pays pilotes : l'Espagne, la Jordanie, le Liban, le Maroc, Monaco et la Tunisie.

En 2014, le projet a été labellisé à l'unanimité par les 41 pays de l'Union pour la Méditerranée en Avril 2014, et a entamé depuis une phase de recherche de fonds.



PRENEUR
État Français

OPÉRATEUR
OIEau



PORTÉE INTERNATIONALE Méditerranée



MOTS CLÉS

Système d'information, Mise en place d'outils

PROMOUVOIR UNE GESTION DE L'EAU ECONOMOME ET INTÉGRANT LES DIFFÉRENTS SECTEURS

ENGAGEMENT 77

Réalisé 

Réduire de 40% la consommation d'eau dans les équipements publics de la Ville de Marseille sur la période 2008-2020.

Pour atteindre l'objectif qu'elle s'était fixée, la Ville de Marseille a mis en place de nombreuses actions complémentaires : sensibilisation générale aux économies d'eau dans les équipements municipaux (et notamment dans les écoles), lutte contre les fuites dans les réseaux, affectation de compteurs aux services gestionnaires des équipements, mesures techniques d'économies d'eau dans les espaces verts et les équipements municipaux (réaménagement des espaces verts, modernisation de l'arrosage et des bornes fontaines, gestion des bornes incendie, passage au gazon synthétique dans certains équipements sportifs, recyclage de l'eau des bassins et des fontaines...).

Grâce à ces actions, l'objectif initialement établi a d'ores et déjà été dépassé, avec une réduction de 53% entre 2008 et 2013.



PRENEUR
Ville de Marseille

OPÉRATEUR
Ville de Marseille



PORTÉE NATIONALE Marseille



MOTS CLÉS

*Gestion économe
de la ressource en eau*



Photo Credit : Ville de Marseille

PRENEUR
Lycée de
Marseilleveyre



OPÉRATEUR
Lycée de Marseilleveyre



PORTÉE NATIONALE



ENGAGEMENT 102 Réalisé

Ne pas gaspiller l'eau et être des sentinelles de l'eau à Marseille et ailleurs.

D'un engagement simple « ne plus gaspiller d'eau dans la cité scolaire », les jeunes du Lycée Marseilleveyre réunis dans le projet « les sentinelles de l'eau » ont démontré que la réduction des consommations des institutions publiques pouvait donner lieu à un véritable mouvement citoyen.

Des solutions techniques ont été expérimentées : surveillance des compteurs d'eau, changement de robinetterie, invention d'une fontaine à boire intelligente, réduction des fuites, diminution du gaspillage. Des solutions appuyées par une communication originale, mobilisant tous les usagers, étudiants, enseignants, techniciens, mais aussi les acteurs privés et les collectivités territoriales vers qui la sensibilisation s'est élargie.

MOTS CLÉS

Sensibilisation, Solutions techniques, Gestion économe d'eau

MARSEILLE
QUARTIERS

Mercredi 20 Mars 2013
www.laprovence.com

13

POINTE-ROUGE

Un projet citoyen autour de l'eau au lycée Marseilleveyre

Un engagement total pour un message simple. Les "Sentinelles de l'eau", nom du projet porté par des élèves et enseignants du lycée Marseilleveyre, visent à sensibiliser les collégiens et lycéens quant à leur utilisation et consommation du précieux liquide. À l'occasion de la journée de sensibilisation à la cause de l'eau et en continuité du projet labellisé en 2011 par le Forum mondial de l'eau où le lycée avait été représenté lors de la séance plénière, les élèves ont présenté leurs différentes actions.

Dans le cadre de leur PPE (projet personnel encadré), Raphaël, Valentin, François et Vincent, étudiants en terminale SSI (sciences de l'ingénieur) ont décidé d'étudier le problème du gaspillage de l'eau au sein de leur école.

Une borne d'eau intelligente

Ils imaginent alors en collaboration avec des enseignants un moyen de quantifier l'utilisation d'eau quotidienne au lycée. L'idée d'une borne intelligente voit alors le jour. Chaque élève pourra être alerté sur sa consommation, qu'elle soit bonne ou trop abondante. Tout cela est possible grâce au travail des apprentis ingénieurs qui ont placé un débitmètre à l'arrivée d'eau. Ces données sont envoyées vers un ordinateur sur lequel ils ont program-

me un logiciel. Si jamais le seuil des 300 ml (l'équivalent d'une canette de soda) par utilisation est dépassé, une alerte apparaît sur un écran situé au-dessus de la vasque : "Attention, grosse consommation, l'eau est une ressource rare". Un message simple mais qui a le mérite d'être clair. Un détecteur de fuite permet également de combattre le gaspillage de cette ressource de

plus en plus rare. Une version bêta de cette borne a été construite devant l'entrée du CDI et se trouve dès aujourd'hui à la disposition de tous.

"L'engagement des élèves est total, ils n'hésitent pas à travailler en dehors de leurs horaires scolaires car l'eau est une chose qui les touche", confie Marie-Christine de Riberolles, professeur d'histoire-géographie au lycée Marseilleveyre et fondatrice des "Sentinelles de l'eau". Des membres du Conseil mondial de l'eau étaient également présents pour l'inauguration du "point d'eau citoyen", et ont applaudi l'initiative.

Prochaine étape, équiper entièrement le reste du lycée, puis pourquoi pas ceux alentours...

Rémi SIMONPIETRI

Des élèves et enseignants porteurs du projet les "Sentinelles de l'eau" présentent une borne d'eau intelligente et interactive imaginée et conçue par des lycéens.

PHOTO R.S.



LA NUTRITION L'AFFAIRE DE Tous

RÉCOMMANDATIONS SECTORIELLES POUR
UNE APPROCHE INTÉGRÉE DE LA SOUS-NUTRITION

GÉNÉRATI • N
NUTRITION

Photo Credit : Génération Nutrition

Photo Credit : Génération Nutrition



Engagement 88

Réalisé

Promouvoir une compréhension holistique des liens entre assainissement, eau, environnement, agriculture, santé-incluant la sécurité alimentaire et la nutrition - afin de réussir de manière effective et durable à assurer une couverture universelle en assainissement et d'assurer des pratiques durables pour réduire les maladies infectieuses et la transmission des maladies.

La Coalition Eau mène un plaidoyer pour une approche intégrée de l'accès aux services de base, y compris l'eau et l'assainissement, et est membre de la campagne « Génération Nutrition ». Cette campagne, lancée en 2014 par 8 ONG et collectifs français (dont Action contre la Faim et le Secours Islamique France), vise à renforcer la prise en compte de la nutrition dans la politique de développement française et l'impact combiné des divers secteurs en lien avec la nutrition.

Ses ONG membres sont également impliquées : Action Contre la Faim est engagé sur cette thématique aussi bien sur le terrain qu'en appui à la plateforme internationale SuSanA dans laquelle elle pilote le groupe « WASH in Nutrition ».



PRENEUR
Butterfly Effect

OPÉRATEUR
Coalition Eau
Action Contre la Faim
Secours Islamique France



PORTÉE INTERNATIONALE



MOTS CLÉS

Sensibilisation

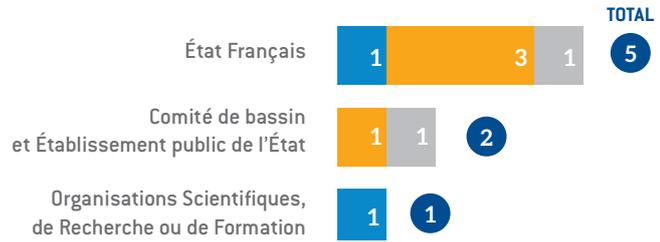
35

engagements internationaux

8

engagements français

DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE



7 des 9 engagements en lien avec le dérèglement climatique visent à favoriser les échanges, la concertation et les partenariats pour une meilleure gestion dans un contexte où le dérèglement climatique est bien l'affaire de tous !



PRENEUR

État Français

OPÉRATEUR

Ministère de l'Écologie



PORTÉE NATIONALE



ENGAGEMENT 32

En cours de réalisation

Développer au niveau national les économies d'eau en assurant une gestion plus efficace de la ressource : conformément au Plan National d'Adaptation au Changement Climatique (PNACC), économiser 20% de l'eau prélevée, hors stockage d'eau d'hiver, d'ici à 2020.

Dans le volet Ressource en eau du PNACC, une des mesures préconisées pour atteindre l'objectif de 20% d'économies d'eau est la chasse aux fuites sur les réseaux de distribution d'eau potable. Cette nécessité est confirmée par les résultats du Projet Explore 2070, finalisé en Octobre 2012, qui a évalué les stratégies d'adaptation dans le domaine de l'eau les plus appropriées pour répondre aux défis identifiés.

Les autorités publiques ont ainsi souhaité renforcer cette action en fixant par décret en 2012 un objectif de rendement compris entre 65 et 85% pour un réseau d'eau potable bien entretenu, et en introduisant des contraintes sur l'accès aux subventions.

En France métropolitaine, le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) est l'instrument de planification qui fixe pour chaque bassin hydrographique les orientations fondamentales de gestion de la ressource sur son territoire. Les prochains SDAGE (2016-2021) sont actuellement soumis à consultation. Ils tiennent compte du Plan National d'Adaptation au Changement Climatique et promeuvent une utilisation efficace, économe et durable de la ressource en eau.

MOTS CLÉS

Dérèglement climatique, Gestion économie d'eau

ENGAGEMENT 35

En cours de réalisation 

Encourager une meilleure prise en compte de l'eau dans les différents instruments multilatéraux de financement de la lutte contre le dérèglement climatique.

La France, au-delà de son action bilatérale et de ses contributions aux banques multilatérales de développement, se mobilise en participant à plusieurs instruments multilatéraux dont la mission principale est de participer à la protection de l'environnement et/ou au financement de la lutte contre le dérèglement climatique et au sein desquels la question de l'eau est présente.

La France est le 5^{ème} contributeur du Fonds pour l'environnement mondial (FEM) qui appuie des travaux internationaux de gestion de l'eau. C'est par exemple le cas du projet de résilience des ressources en eau dans le bassin versant du fleuve Sénégal, approuvé en septembre 2013.

La France est également très active dans la mise en place du Fonds vert pour le climat (GCF), et a annoncé fin 2014 une contribution à hauteur de 1 milliard de dollars. Le Fonds Vert a vocation à devenir l'instrument principal de financement international de la lutte contre le dérèglement climatique et pour l'adaptation. L'adaptation est un secteur clé au sein duquel les enjeux de l'eau sont clairement identifiés, c'est pourquoi la France soutient aussi le Fonds d'adaptation du Protocole de Kyoto.

Enfin, la France soutient le Fonds pour les technologies propres (CTF) et y a contribué par le biais d'un prêt de 300 millions de dollars fin 2010. Le Fonds permet depuis 2010 de catalyser les investissements publics et privés nécessaires dans les pays en développement pour déployer à grande échelle et accélérer la mise en œuvre des technologies innovantes et économes en carbone à grande échelle. Il participe ainsi au financement d'importants projets hydroélectriques dans les pays émergents (Inde, Turquie, etc.).



OPÉRATEUR
Direction Générale du Trésor



PORTÉE INTERNATIONALE



MOTS CLÉS

*Dérèglement climatique,
Évolution des politiques
et stratégies,
Financements*

ENGAGEMENT 68

Réalisé 

Être actif dans l'interface entre les sciences et les politiques de l'eau au niveau mondial et entreprendre la création d'une plate-forme pour les chercheurs et les gestionnaires en matière de ressources en eau afin de faciliter la communication et en relation avec le GIEC et les autres conventions des Nations unies.

L'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques est l'organisme technique français de référence sur la connaissance de l'état des eaux et sur le fonctionnement écologique des milieux aquatiques. Il s'est engagé en partenariat avec le programme hydrologique de l'UNESCO à étudier la création d'une interface entre sciences et politiques au niveau international permettant de soutenir le développement de méthodes de gestion et de stratégies effectives pour l'adaptation au dérèglement climatique, en prenant en compte les projections du GIEC et les incertitudes relatives aux changements globaux et climatiques.

Engagement qui a abouti à une analyse et des propositions, établies avec l'appui d'un groupe de travail international comprenant le Partenariat Français pour l'Eau, UNU-INWEH, AGWA, PROVIA, WMO, IWRA, OIEau, Météo-France, EC DG JRC, SIWI. Il en est sorti un travail de recensement des interfaces existantes Sciences-Politiques internationales sur la thématique du dérèglement climatique a permis de faire ressortir des grandes orientations et recommandations pour la mise en place d'une plateforme pour renforcer la prise de décision et le renforcement de connaissance. Ce travail sera présenté au Forum Mondial de l'Eau de Corée et en préparation de la COP 21.



OPÉRATEUR
ONEMA



PORTÉE INTERNATIONALE



MOTS CLÉS

*Dérèglement climatique,
Coordination multi-opérateur,
Plate-forme
échanges-partenariats*

17

engagements internationaux

6

engagements français

EAU ET AGRICULTURE

			TOTAL	
État Français	1	1	1	3
Comité de bassin et Établissement public de l'État	1	1		
Organisations Scientifiques, de Recherche ou de Formation		2	1	

Deux axes principaux pour l'eau et l'agriculture : mieux gérer l'eau et les terres pour assurer la sécurité alimentaire, et favoriser une agriculture durable pour lutter contre la pollution agricole.

ENGAGEMENT 73

Réalisé 

PRENEUR
Institut de Recherche pour le Développement



OPÉRATEUR
Institut de Recherche pour le Développement



PORTÉE INTERNATIONALE



MOTS CLÉS

Eau et agriculture, Recherche et développement

L'IRD, l'Agence panafricaine de la Grande Muraille Verte, et le Centre de gestion d'études stratégiques brésilien s'engagent à lancer le premier appel à projet à Rio de Janeiro en juin 2012 lors de la conférence des Nations unies sur le développement durable.

Initiative originale de coopération Sud-Sud-Nord financée conjointement par le Brésil, l'Afrique et la France, le programme de recherche tripartite consacré à la lutte contre la désertification en Afrique a lancé en juin 2012 un appel à projet visant à appuyer des collaborations scientifiques tripartites entre des chercheurs et/ou enseignants-chercheurs d'institutions d'enseignement supérieur et/ou de recherche implantées en France, en Afrique et au Brésil.

Par ce programme, l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD) et ses partenaires africains et brésiliens souhaitent promouvoir la lutte contre la désertification en Afrique, particulièrement touchée par ce phénomène mondial.

L'IRD a financé en 2013-2014 9 initiatives, dont 5 projets de recherche, 3 colloques et une visite exploratoire.

ENGAGEMENT 71

En cours de réalisation 

Poursuivre - conjointement avec les associations internationales représentant tous les usages de l'eau - le travail concernant la recommandation de bonnes pratiques (avec des indicateurs sur l'évaluation d'impacts sur l'accès à l'eau potable, la gestion de l'eau et l'exploitation durable des systèmes hydrauliques) pour gérer les ressources en eau, pour les eaux de surface, les eaux souterraines et les systèmes hydrauliques multi-usages (MUS).

Le MUS Group est un réseau de 14 organisations et près de 350 personnes pour l'apprentissage, la synthèse et le plaidoyer commun autour du multi-usage de la gestion de l'eau.

L'organisation d'un workshop « Multi Usage (MUS) » et la création d'un groupe de travail au sein de la Commission Internationale des Irrigations et du Drainage (CIID) étaient prévus lors du 1^{er} Forum de l'Irrigation à Mardin en Turquie en octobre 2013 mais ont été ajournés pour raisons de sécurité.

Suite à cela, l'action principale du groupe, auquel participe activement l'AFEID, est la préparation pour le Forum de l'eau en Corée du Sud d'un document synthétique de recommandations pour la bonne gestion des usages multiples de l'eau (à l'échelle du système hydraulique). À cet effet, un side-event a été organisé en septembre 2014 à Gwangju, en Corée dans le cadre du congrès de la CIID, sur le thème des bonnes pratiques de la gestion des usages multiples de l'eau.



OPÉRATEUR
AFEID



PORTÉE INTERNATIONALE



MOTS CLÉS

*Accès à l'eau, Gestion intégrée des ressources en eau,
Gestion durable des systèmes hydrauliques*

ENGAGEMENT 62

En cours de réalisation 

Réduire les pollutions d'origine agricole : l'ONEMA consacrera près de 300 millions d'euros à des actions de réduction en France de l'usage des produits phytosanitaires d'ici 2018 en complément du renforcement par les Agences de l'eau de leur soutien à des projets territorialisés menés par les acteurs agricoles.

Réduire l'utilisation des pesticides, c'est à la fois garantir la santé des consommateurs et des agriculteurs mais aussi préserver la qualité de l'eau, des sols et la biodiversité. Le plan national Écophyto 2018 vise à diviser par deux, en 10 ans si possible, la quantité de pesticides émis au niveau national.

L'Onema appuie le programme à l'aide d'une fraction de la redevance pour pollution diffuse, payée par les distributeurs de produits phytosanitaires. Des actions collectives et d'intérêt national sont engagées pour renforcer les réseaux de surveillance sur les bio-agresseurs, généraliser les systèmes agricoles de cultures économes en pesticides ou encore former et certifier les acteurs professionnels à l'utilisation des pesticides.

De 2012 à fin 2014, plus de 106 millions d'euros ont déjà été engagés à cette fin et 41 millions sont prévus en 2015.



OPÉRATEUR
ONEMA



PORTÉE NATIONALE



MOTS CLÉS

Réduction des pollutions

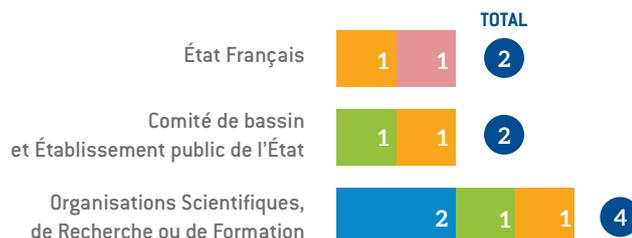
16

engagements internationaux

8

engagements français

EAU ET ÉNERGIE



L'eau pour l'énergie et l'énergie pour l'eau : deux axes de développement qui s'articulent autour d'une hydroélectricité durable en France et à l'étranger, ainsi qu'une industrie respectueuse des ressources disponibles (des services d'eau et d'assainissement respectueux et économes en eau ; et des centrales électriques énergétiquement efficaces).

ENGAGEMENT 117 Réalisé

PRENEUR
EDF



OPÉRATEUR
EDF



En cohérence avec ses engagements RSE, lorsqu'il développe un projet de production d'électricité dans un territoire, le Groupe EDF s'engage à créer de la valeur localement et à intégrer dès la conception la minimisation de son empreinte eau. En particulier, le groupe EDF s'engage à s'appuyer sur le Protocole de Durabilité de l'IHA pour ses projets hydroélectriques.

Afin de tenir son engagement pris lors du 6^{ème} Forum, EDF, premier producteur et fournisseur d'électricité en France, a mis en place plusieurs actions, à savoir le lancement d'un projet international « Water For Energy Framework », l'animation d'un Groupe de travail international sur les multiples usages de l'eau et la mise en place d'un projet « Création de Valeurs autour des Ouvrages Hydroélectriques » au début de l'année 2013. Le « Water for Energy Framework Initiative » a pour objectif de proposer une terminologie et un cadre méthodologique communs au secteur énergétique à l'échelle mondiale afin d'évaluer la manière avec laquelle un site de production énergétique interagit avec l'eau et le milieu aquatique.

PORTÉE INTERNATIONALE Ensemble sites gérés par EDF



Le projet « Création de valeurs » a développé un guide méthodologique permettant l'identification des services fournis par les aménagements hydroélectriques et l'évaluation qualitative et, si possible, quantitative des valeurs créées. Cette méthodologie a depuis fait l'objet de 5 tests en France et au Laos et fera l'objet d'autres essais en 2015. Par ailleurs, EDF a signé un partenariat avec l'Association Internationale de l'Hydroélectricité (AIH/IHA) pour la mise en œuvre du Protocole d'évaluation de la durabilité de l'hydroélectricité : en 2013, les équipes d'EDF ont bénéficié d'une semaine de formation à ce sujet, et de mai à juin 2013, des évaluateurs accrédités externes et indépendants ont réalisé une évaluation officielle de la durabilité du projet Romanche Gavet.

MOTS CLÉS

Eau et énergie, Hydroélectricité

ENGAGEMENT 112

Réalisé 

Intensifier les efforts dans le domaine de la recherche et de l'innovation afin de mieux protéger la ressource en eau et l'environnement. SUEZ environnement concentrera ses efforts sur les technologies qui permettront d'améliorer l'efficacité énergétique des services d'eau et d'assainissement, maîtriser la consommation d'eau et lutter contre le gaspillage des ressources.

Encourager la R&D a toujours fait partie des priorités fondamentales de SUEZ environnement, en aidant à transformer ses activités pour répondre aux défis technologiques des secteurs de l'eau et des déchets. En 2013, le Groupe a investi 74 millions d'euros dans la recherche, le développement de technologies et l'innovation. Ses actions réunissent 400 chercheurs, experts et techniciens dans les centres de recherche à travers le monde, tels que le SWEC à Shanghai, en Chine, le CETaqua, à Barcelone, en Espagne, ou l'CIRSEE à Paris, France.

La R&D de SUEZ environnement met un accent particulier sur l'économie circulaire: l'innovation permet au groupe de promouvoir la protection et l'optimisation des ressources, en plus de favoriser la récupération d'énergie (cogénération, biogaz) et la gestion « intelligente » des l'eau (Smart Water). Travaillant avec les municipalités et les industriels, SUEZ environnement s'intéresse aux ressources alternatives, notamment le dessalement, et est devenu le leader mondial dans les activités de réutilisation avec une production d'eau à hauteur de 800 millions de m³/an.



OPÉRATEUR
SUEZ environnement



PORTÉE INTERNATIONALE



MOTS CLÉS

Eau et énergie, Gestion économe de l'eau, Technologies innovantes



Photo Credit : SUEZ environnement - ABACA PRESS - Lionel HAHN

10

engagements internationaux

5

engagements français

BIODIVERSITÉ ET MILIEUX AQUATIQUES

		TOTAL	
État Français	1	1	
Comité de bassin et Établissement public de l'État	2	1	3
Engagement conjoint entre l'État et ses Établissements publics	1	1	

4 engagements pour le respect de la biodiversité et des écosystèmes sur le territoire national.
1 engagement à portée internationale pour la mise en œuvre de la Convention sur la Biodiversité.

ENGAGEMENT 36

En cours de réalisation



PRENEUR
État Français
Agences de l'eau
ONEMA



OPÉRATEUR
Ministère de l'Écologie
Agences de l'eau
ONEMA



LES AGENCES DE L'EAU



PORTÉE NATIONALE



Restaurer les fonctionnalités des écosystèmes : augmenter au niveau français de 20% d'ici 2020 les surfaces de zones humides conservées et gérées durablement (acquisition de 20 000 hectares d'ici 2015 - promouvoir la mise en place de mesures de gestion adaptées des zones humides dans l'objectif d'en couvrir 60 000 ha d'ici 2018), systématiser les linéaires de bandes enherbées le long des cours d'eau, mettre en place les trames vertes et bleues pour assurer la continuité écologique et permettre la préservation de ces zones humides.

Cet engagement de protection des écosystèmes a été pris conjointement par l'État français et les Agences de l'eau et l'ONEMA.

En juin 2014, le Ministère chargé de l'Écologie a lancé le 3^{ème} plan national d'action en faveur des milieux humides (2014-2018) qui présente 52 actions réalisables à même de favoriser la préservation et la reconquête des milieux humides et des services qu'ils rendent, au profit du cadre de vie, des activités et des emplois. Il s'agit en tout premier lieu de favoriser la mise en œuvre d'opérations sur le terrain.

De leur côté, l'entretien et la préservation des zones humides constituent un objectif prioritaire du 10^{ème} programme d'intervention des Agences de l'eau. En 2013, 14 313 ha de zones humides, ont été aidés pour des opérations d'entretien, de restauration ou d'acquisition, ce qui correspond à une surface supérieure aux objectifs (10 020 ha). Les acquisitions ont porté sur 1897 ha (pour une prévision de 1516 ha). Elles travaillent également avec l'ONEMA pour la mise en place opérationnelle d'une trame verte et bleue.

MOTS CLÉS

Zones humides, Évolution des politiques et des stratégies

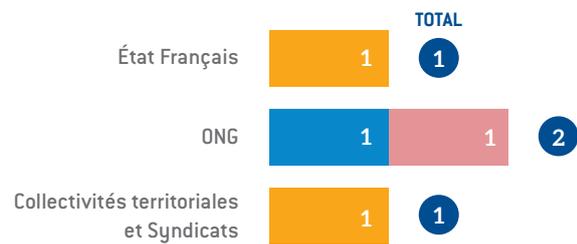
7

engagements internationaux

4

engagements français

URGENCE, RECONSTRUCTION ET DÉVELOPPEMENT



État, ONGs et Collectivités Territoriales se mobilisent pour une exposition minimale aux risques pour les populations à l'étranger, comme en France (Marseille). ONG et État s'engagent vers une meilleure coordination multi-acteur pendant les situations d'urgence.

ENGAGEMENT 95

Progrès lent 

Soutenir les gouvernements et les partenaires locaux afin qu'ils agissent de manière cohérente avec la mise en place du Cadre d'action de Hyogo sur la gestion des risques de catastrophes et soutenir en conséquence les stratégies nationales et l'élaboration de programmes.

Dans des situations d'urgence (épidémies, catastrophe naturelles, etc.), Action Contre la Faim se positionne en acteur de terrain (distribution d'eau par camions citernes, de kits d'hygiène, mise en place d'assainissement d'urgence, mise en place de programme de prévention des risques), mais aussi en coordinateur de la réponse humanitaire.

L'engagement pris à Marseille se concrétise par la mise en œuvre du projet Field Support Team (FST) porté par 8 agences humanitaires dont ACF. Dans le cadre de ce projet de préparation et réponses aux urgences, 22 spécialistes Eau-Assainissement et Hygiène seront basés dans cinq lieux (Genève, Dakar, Nairobi, Amman et Bangkok).

Leur mode d'action est double : apport d'un soutien direct dans les pays pendant les phases initiales d'une intervention d'urgence pour un maximum de 12 semaines, et soutien à distance aux initiatives de préparation et de renforcement des capacités, de développement d'outils spécifiques à la région outils, et d'échanges sur les meilleures pratiques.



PRENEUR
Action Contre la Faim

OPÉRATEUR
Action Contre la Faim

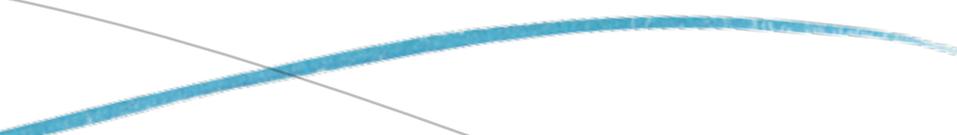


PORTÉE INTERNATIONALE



MOTS CLÉS

URD, Évolution des politiques et des stratégies



AVRIL 2015

Rédaction :

MÉLISA CRAN / melisa.cran@partenariat-francais-eau.fr / +33 (0)1 41 20 17 74

PHILIPPE GUETTIER / philippe.guettier@partenariat-francais-eau.fr / +33 (0)1 41 20 19 41

Conception graphique :

SÍLABA VISUAL / www.silabavisual.com

ANNE-CHARLOTTE DE LAVERGNE / ELISE MARTY / MARIANA CASTILLO

contact@silabavisual.com / + 52 1 55 22 40 33 56

Coordination de l'impression :

MILLENNIUM DESTINATIONS / www.millennium-destinations.com

Impression :

PS PRINTING SERVICE - PARK JIYOON / bat82@hanmail.net / 010 4482 4978

Lexique PFE



Pictogrammes Collèges



État et ses Établissements Publics



ONG, Associations et Fondations



Collectivités Territoriales et Parlementaires



Acteurs Économiques



Organisations Scientifiques, Techniques, de Recherche et de Formation



Personnes Physiques Françaises et Étrangères

Pictogrammes Thèmes



Accès à l'eau potable



Assainissement



Gestion par bassins



Sécurité Alimentaire



Énergie



Urgence, Reconstruction et Développement



Biodiversité



Changements Globaux et Climatiques



Villes Durables



Mécanismes de Solidarité



Innovations et Savoir-faire Français



Gouvernance



Financements



Formation

Lexique Engagements



Réalisé



Presque réalisé



En cours de réalisation



Progrès lent



Non débuté

PRÉSENTATION DU PARTENARIAT FRANÇAIS POUR L'EAU

Le Partenariat Français pour l'Eau (PFE) est une association à but non lucratif, créée en 2007 lors de la Journée Mondiale de l'Eau. Plateforme française d'échanges et de réflexion qui contribue à mettre l'eau à l'ordre du jour de l'agenda politique mondial et partage au plan international et de façon collective les savoir-faire français, le PFE rassemble aujourd'hui plus de 120 membres, acteurs publics et privés de l'eau. Le PFE est composé de 6 collèges comprenant des représentants de 1. L'Etat et de ses établissements publics, 2. Des ONGs, des associations et fondations 3. Des collectivités territoriales et parlementaires 4. Des acteurs économiques 5. Des institutions de recherche et de formation 6. Des personnes physiques françaises et étrangères. Il conduit son action sur un mode collaboratif, sans prééminence d'une catégorie de membres sur une autre. Ensemble, les membres du PFE élaborent des messages communs et partagés par tous les collèges et les diffusent dans les enceintes et les instances européennes et internationales telles que les Nations unies, l'Union Européenne, l'Union pour la Méditerranée ou encore lors d'événements comme le Forum Mondial de l'Eau ou la Semaine Mondiale de l'Eau de Stockholm.

